



Achat voiture à un particulier - Problème carte grise

Par beverley63

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai acheté une voiture à particulier. Ce particulier avait cette voiture en leasing et a ensuite racheté le véhicule à la société de leasing (j'ai la copie du rachat).

J'ai fait la demande de nouvelle carte grise. Problème, la procédure ne peut aboutir car le certificat de cession est au nom du particulier qui me vend la voiture et la carte grise au nom de la société de leasing (le particulier qui me la vend figure en deuxième conducteur sur la CG).

Il faut donc que le particulier refasse la carte grise à son nom pour que je puisse poursuivre ma demande. Cependant celui-ci me dit que la voiture n'aurait pas été enregistrée comme vendu auprès de la société de leasing, elle serait inconnue dans leur logiciel, bref une histoire à dormir debout.

Ce particulier semble honnête et se démener pour arranger la situation, cependant je n'ai pas l'impression d'être très en règle, bien qu'il m'est assurée en attendant en deuxième conducteur. Il me prête donc sa voiture...

Mes questions sont :

- Suis-je en droit de casser la vente ?
- Bien qu'assurée en 2ème conducteur, ai-je le droit de rouler sans aucune carte grise ? (j'ai qu'une simple photo de son attestation d'assurance).
- Qu'est ce que je risque en cas de contrôle ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Par Suisse1291

Demander au tribunal la nullité de cette vente, la récupération du véhicule par votre vendeur et aux frais de votre vendeur, demandez aussi des dommages-intérêts correspondants aux sommes diverses et variées que vous avez dépensées pou l'achat de cette voiture.

Par bolanate95

Tu devrais pouvoir faire la CG de ta voiture sans trop de probleme a moins que le premier proprio ait fait les choses en bonne et due forme a la pref' en ayant déclaré a qui il a vendu la voiture.

[url=https://www.dzdprestige.com/]VTC LYON[/url]